

Envoi du dossier

**Hôtel du Département**  
10, rue des Saints Pères  
77010 Melun cedex

Contact téléphonique ou courriel

**Direction de l'eau et de l'environnement**  
Sous direction de l'eau  
Service d'assistance technique pour l'épuration et le suivi des eaux – SATESE  
Tél 01 64 14 76 30  
Fax 01 64 14 76 65  
Courriel : sde@cg77.fr

**Composition du dossier  
de demande de subvention pour travaux  
sur le réseau d'assainissement**

- . **Création**
- . **Mise en séparatif**
- . **Réhabilitation**

## REMARQUES PRELIMINAIRES

---

### Le dossier doit être porté par un maître d'ouvrage public

- Commune ;
- Syndicat ;
- Communauté de communes ou d'agglomération.

### Demande de subvention en 2 étapes

#### 1. Pour les études préalables

- Assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- Levés topographiques ;
- Études géotechniques ;
- Passages caméra ;
- Maîtrise d'œuvre - partie conception (AVP/PRO/ACT) ;
- Coordonnateur SPS pour la partie conception ;
- Dépenses de reprographie et d'avis d'insertion.

#### 2. Pour les travaux

- Maîtrise d'œuvre partie exécution (VISA, DET, AOR) ;
- Travaux eux-mêmes ;
- Coordonnateur SPS et le contrôleur technique ;
- Essais de réception : compactage, étanchéité ;
- Événuel constat d'huissier.

### Le Département se réserve le droit

- De ne faire qu'une seule inscription regroupant les deux parties de l'opération **sauf** dans le cas d'études importantes ;
- D'autoriser par dérogation et au cas par cas, le maître d'ouvrage à réaliser des travaux dans l'urgence avant l'attribution de la subvention. Cette dérogation ne constitue pas un engagement sur son attribution mais permet le maintien des droits ;
- De refuser les demandes systématiques dérogation.

## LE DOSSIER

---

### A. Pièces administratives pour la demande de subvention au Conseil général

#### 1. Demande signée du représentant du maître d'ouvrage indiquant

- L'objet du projet ;
- Son coût prévisionnel global ;
- La date prévisionnelle du début des travaux ;
- La demande de la subvention ;
- Si nécessaire, une demande de dérogation pour les études ou travaux préalables.

#### 2. Délibération du maître d'ouvrage approuvant le projet

- Adoption des travaux envisagés et leurs montants ;
- Adoption du plan prévisionnel de financement indiquant la participation sollicitée des différents partenaires (AESN, Région, Département) ;
- Sollicitation des aides du Département sous forme de subvention ;
- Désignation et montant des prestations du maître d'œuvre et/ou de l'assistant maître d'ouvrage.

#### 3. Note administrative complémentaire

- Calendrier prévisionnel de l'opération : mission du maître d'œuvre, signature du marché de travaux, début et durée prévisionnelle des travaux ;
- Si rattachement à un contrat de bassin ou autre, fournir :
  - . Les références ;
  - . Son positionnement dans l'échéancier ;
  - . Le montant prévu au contrat.
- Nature et état d'avancement des acquisitions, conventions de servitude, autorisations administratives nécessaires.

### B. Pièces techniques pour la demande de subvention au Conseil général

#### 1. Présentation des opérations de travaux

- Présentation de la collectivité
  - . Population totale et saisonnière ;
  - . Mode d'assainissement : séparatif, unitaire, mixte ;
  - . Gestion actuelle : régie, affermage.
- Justification du projet
  - . Nombre d'habitants et d'habitations concernés par les travaux ;
  - . Localisation des travaux : nom des rues ;
  - . Liens éventuels avec les tranches antérieures et futures ;
  - . État du mode d'assainissement existant et nature des problèmes à résoudre ;
  - . Place du projet dans le programme hiérarchisé de travaux du schéma directeur d'assainissement ;
  - . Positionnement des travaux sur la carte de zonage assainissement ;
  - . Contraintes particulières de réalisation (surprofondeur, roches, autres réseaux ...).
- En cas de restructuration (mise en séparatif) ou de création d'un nouveau réseau d'assainissement
  - . Synthèse des enquêtes domiciliaires préalables réalisées ;
  - . Devenir de l'ancien réseau unitaire ;
  - . Actions prévues pour accélérer les raccordements : mission de suivi – animation.
- En cas de réhabilitation
  - . Type d'investigation permettant l'identification des désordres et sa justification : synthèse de l'inspection télévisuelle du réseau ;
  - . Quantification des résultats attendus : m<sup>3</sup>/J d'eaux claires parasites (ECP), gain en % sur l'ensemble du système de collecte ;
  - . Si besoin, contraintes de réalisation des travaux ;
  - . Nombre de branchements réhabilités ;
  - . Linéaire concerné avec la distinction entre les 3 types de réhabilitations : structurante (chemisage) non structurante (manchette, résine), remplacement.
- Faire la distinction Eau Pluviales/Eaux Usées
  - . Linéaire .Diamètres
  - . Nature des matériaux .Nombre de regards .Nombre de boîtes de branchements
- En cas de présence de postes de refoulement
  - . Diamètre . Nombre de pompes . Débit unitaire
  - . Longueur et diamètre du refoulement ;
  - . Temps de séjour dans le refoulement, calculé sur le débit moyen et le débit nocturne ;
  - . Mesures prises pour lutter contre la formation de l'H<sub>2</sub>S, si nécessaire.
- En cas de présence de déversoirs d'orage
  - . Caractéristiques ;
  - . Justification de leur calibration.

#### 2. Note financière

- Devis estimatif détaillé des travaux en incluant tous les frais connexes
  - . Frais de publicité, d'études préalables, d'établissement des servitudes... ;
  - . Montant par rue ;
  - . Répartition Eaux Pluviales/Eaux Usées par rue ;
  - . Part voirie ;
  - . Part assainissement.

#### 3. Pièces complémentaires

- Les plans
  - . De la ville avec localisation des rues concernées ;
  - . Des réseaux existants et projetés ;
  - . Des travaux concernés en faisant figurer les points de raccordement au réseau existant : échelles 1/2 000 et 1/500 ;
  - . Plan ou schéma des ouvrages spéciaux : poste, déversoir d'orage...
- Le descriptif des contrôles de réception et leurs montants
  - . Tests de compactage ;
  - . Inspection télévisée ;
  - . Essais d'étanchéité des regards et des canalisations.